

2013-2023

Encore un début d'année... Les vœux se suivent et ne se ressemblent pas ! Et chaque nouvel an apporte son lot d'objectifs, de priorités, de désirs et de projets. Alors à toutes et à tous : Belle Année 2023, selon vos souhaits !

Pour la FOF, nos vœux se tourneront vers les chantiers et combats à venir : formation initiale, formation continue, retraites, AMO et salaires... et toujours la défense d'une "orthophonie de soin". C'est avec sérénité, énergie et espoir que nous vous invitons en 2023 à poursuivre ensemble sur ce chemin !

En 10 ans, la nouvelle maquette de la formation initiale au niveau master de 2013 n'a pas réussi à se mettre en place de façon satisfaisante pour les enseignants et les étudiants.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a la volonté de faire évoluer l'enseignement au niveau pédagogique (changement total de paradigme d'apprentissage), sans remettre en cause le niveau master dans son intégralité, tout en préservant la santé morale et physique des étudiants, des CFUO et de leurs enseignants.

La FOF s'engage dans ce travail avec le CCFUO et les syndicats professionnels et étudiants.

Former de futurs orthophonistes nécessite du temps, l'acquisition de savoirs, de connaissances mais surtout de savoir-faire et de savoir être.

La maquette 2013 contenait un référentiel de compétences qui avait fait l'objet d'un long et minutieux travail de mise en mots des compétences socles du métier d'orthophoniste et reflétant la pluralité des modes d'exercice et de pensée. Ce référentiel n'est pas remis en cause, mais sera fondu dans de nouvelles catégories en cours de redéfinition par les représentants de la profession.

Devenir orthophoniste, c'est s'engager dans un métier de relation. Cela ne s'apprend pas en cours, en emmagasinant des lignes de base, des modalités de passation de bilan et en lisant des diagrammes d'écart-types sans se confronter à la personne qui passe ce bilan ou engage un travail sur son langage, sa voix, sa parole.

Nous souhaitons garder une orthophonie généraliste avec un juste équilibre entre les savoirs théoriques et l'expérimentation des acquis théoriques en situation, que les enseignements soient assurés et encadrés par des cliniciens aguerris, que les étudiants effectuent des stages et fassent l'expérience du rôle et du métier d'orthophonistes au sein des lieux de soins pluridisciplinaires et pluriprofessionnels, des stages plus longs qui permettent à chaque stagiaire d'expérimenter son positionnement de soignant et d'analyser les effets de la relation thérapeutique sur le patient et le thérapeute lui-même dans un travail de reprise dans l'après-coup.

Et après les études, la retraite... Voilà qui pourrait faire l'objet d'un autre édito/article !

Guillemette AUBIN et Nicol BOULIDARD